

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCORD AVEC LES PARTENAIRES BANCAIRES SUR LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES ÉCHÉANCES DE LA DETTE BANCAIRE

Montpellier, le 7 juin 2019 - Oceasoft (Euronext Growth - FR0012407096 - ALOCA), concepteur de capteurs intelligents et connectés pour l'industrie, annonce avoir conclu un accord avec ses partenaires bancaires portant sur l'obtention de franchises de paiement de ses financements moyen et long terme.

Pour rappel, l'endettement financier d'Oceasoft s'établissait à 2 254 k€ au 31 décembre 2018, principalement constitué de financements long terme consentis par Bpifrance au titre des activités de R&D pour un montant de 1 800 k€ (prêts à taux zéro innovation) et d'un préfinancement du CIR de l'année 2017 auprès de BNP Paribas pour 315 k€.

Les principaux termes de cet accord sont les suivants :

- Bpifrance a accordé un différé supplémentaire d'amortissement du capital de sept trimestres sur la première tranche de financement (un million d'euros remboursable par échéances trimestrielles de 50 k€), portant paiement de la première échéance au 31 décembre 2019 ;
- BNP Paribas a accordé un différé de remboursement au 2 juillet 2019 du préfinancement du CIR 2017 initialement remboursable le 31 décembre 2018.
Pour rappel¹ la société bénéficie d'une créance de 990 k€ au titre du CIR des années 2016, 2017 et 2018 dont le remboursement est suspendu à une vérification de comptabilité initiée par l'administration fiscale fin 2018. Il est précisé qu'à ce jour, le droit à perception de ces crédits d'impôt n'est pas remis en cause par l'administration fiscale.
- La Banque Populaire du Sud a accordé un différé de remboursement de 12 mois à compter d'avril 2019 sur le solde en principal, d'un montant de 35 k€ à la date de l'accord, d'un prêt à moyen terme remboursable par échéance mensuelle de 5 k€.

Prochain rendez-vous :

Mercredi 24 juillet 2019 : Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2019

¹ cf. communiqué de presse du 12 décembre 2018



À propos d'Oceasoft

Oceasoft conçoit, étalonne et commercialise des capteurs intelligents et connectés pour la surveillance de paramètres physiques tels que la température, l'humidité, le taux de CO₂ ou encore la pression différentielle, à destination des industries des sciences de la vie, de l'agroalimentaire.

La société propose une offre complète et verticalisée, depuis le capteur jusqu'à l'intégration dans le système d'information en maîtrisant les 3 domaines d'expertise suivants : capteurs et étalonnage, transmission radiofréquences et développement de plateformes logicielles.

En 2018, la société a réalisé 8,1 m€ de chiffre d'affaires consolidé sur 12 mois, dont 56% à l'international.

ALOCA

**EURONEXT
GROWTH**

Libellé : OCEASOFT

Code ISIN : FR0012407096

Code mnémorique : ALOCA

Lieu de cotation : Euronext Growth Paris



Plus d'informations sur www.oceasoft.fr

Oceasoft

Laurent ROUSSEAU - PDG

Tél : 04 99 13 67 30

l.rousseau@oceasoft.com

ACTUS finance & communication

Caroline LESAGE - Relations Investisseurs

Tél. 01 53 67 36 79

clesage@actus.fr

Oceasoft

Nicolas MOURET - Directeur général adjoint

Tél : 04 99 13 67 30

n.mouret@oceasoft.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR - Relations presse

Tél. 01 53 67 36 93

acbonjour@actus.fr